

**ALLOCUTION PRONONCÉE A L'OCCASION DE LA SÉANCE
D'OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE PANAFRICAINNE
SUR LA MISE EN ŒUVRE ET LE PARTENARIAT
DANS LE DOMAINE DE L'EAU**

par

M. G.O.P. Obasi
Secrétaire général
Organisation météorologique mondiale
(Addis-Abeba, Ethiopie, 8 décembre 2003)

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les ministres,

Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique,

**Mesdames et Messieurs les représentants des organismes
des Nations Unies et des organisations internationales et régionales,**

Mesdames, Messieurs,

C'est assurément un honneur et un privilège pour moi de prendre aujourd'hui la parole à l'occasion de l'ouverture de la Conférence panafricaine sur la mise en œuvre et le partenariat dans le domaine de l'eau. Au nom de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et à titre personnel, je tiens en premier lieu à exprimer mes remerciements à S.E. M. Alhaji Muhktari Shagari, Ministre des ressources en eau de la République fédérale du Nigéria et président de la Conférence ministérielle africaine sur l'eau (AMCOW), pour m'avoir invité à participer à la présente conférence. Je voudrais aussi témoigner ma satisfaction à S.E. M. Shifraw, Ministre des ressources en eau de la République fédérale démocratique d'Ethiopie, et, à travers lui, au Gouvernement éthiopien pour les dispositions excellentes qui ont été prises en vue d'assurer le succès de la conférence.

Cette conférence concrétise l'engagement politique pris au plus haut niveau par les gouvernements africains en faveur de mesures permettant de faire face à la crise de l'eau qui menace l'ensemble du continent. Elle témoigne également de la volonté africaine d'atteindre les objectifs pertinents figurant dans la Déclaration du Millénaire adoptée par les chefs d'Etat et de gouvernement à l'issue du Sommet du millénaire des Nations Unies, où il est fait part en particulier de la décision *“de mettre fin à l'exploitation irrationnelle des ressources en eau, en formulant des stratégies de gestion de l'eau aux niveaux régional, national et local, permettant notamment d'assurer aussi bien un accès équitable qu'un approvisionnement adéquat”*. De surcroît, outre qu'elle offre une tribune pour la promotion du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), la présente conférence fournit une occasion fort à propos d'élaborer et de formuler des stratégies de parade susceptibles de répondre aux préoccupations de l'Afrique en ce qui concerne l'eau, telles qu'elles ont été exprimées lors du Sommet mondial pour le développement durable (SMDD). Je tiens à rappeler que l'un des principaux résultats de ce sommet, ainsi qu'il ressort du Plan d'action de Johannesburg, consiste en l'accord conclu en vue de *“réduire de moitié, d'ici à 2015, [...] la proportion des personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable ou qui n'ont pas les moyens de s'en procurer”*, en favorisant notamment l'adoption *“de techniques et de pratiques économiquement, socialement et culturellement acceptables”*.

Loin de ne retenir l'attention qu'au Sommet de Johannesburg, l'eau est devenue l'un des principaux sujets de préoccupation auxquels il va falloir faire face en priorité à l'avenir. Pour en souligner l'importance, on s'est ainsi employé à faire du *“Water Dome”* le principal pôle d'attraction du Sommet de Johannesburg. L'OMM, en collaboration avec d'autres partenaires, a coordonné les activités qui s'y sont déroulées le dimanche 1^{er} septembre 2002 sur le thème *“L'eau, l'énergie et le climat”*. Le *“Water Dome”* s'est révélé propice aux échanges de vues entre les délégués au SMDD, et je note avec satisfaction que les ministres africains qui s'occupent de l'eau ont joué un rôle déterminant dans le succès de cette manifestation.

L'eau est sans conteste l'une des conditions préalables de la réduction de la pauvreté et du développement durable en Afrique et, plus généralement, dans les pays en développement. Par exemple, selon des estimations, les carences en matière d'assainissement seraient à l'origine de 80 % des maladies dans les pays en développement. Chaque année, on enregistre en moyenne plus de 5 millions de décès dus à la mauvaise qualité de l'eau, soit 10 fois plus que le nombre de victimes des guerres. Et sur ces 5 millions, plus de la moitié sont des enfants. Aucune mesure prise isolément ne contribuerait davantage à lutter contre les maladies et à sauver des vies dans les pays en développement que celle qui consisterait à assurer à

l'ensemble de la population un approvisionnement convenable en eau salubre et des conditions sanitaires satisfaisantes. D'après d'autres estimations, quelque 25 000 enfants succomberaient chaque jour à des maladies provoquées par la mauvaise qualité de l'eau qu'ils boivent. Le développement non durable et les changements causés par la variabilité du climat sont également des facteurs qui contribuent à épuiser les ressources en eau douce disponibles.

En Afrique, selon certaines estimations, plus de 300 millions de personnes doivent faire face à une pénurie d'eau chronique. Chaque Africain ne dispose aujourd'hui que d'un quart de la quantité d'eau douce dont il pouvait disposer en 1950. Dans bien des pays, les besoins en eau à des fins domestiques, sanitaires, industrielles et agricoles ne peuvent être satisfaits, et la situation s'aggrave encore par suite de l'accroissement rapide de la population, de l'urbanisation, de l'intensification de l'agriculture et de l'industrie et des insuffisances en matière de gestion des ressources en eau. D'ici à 2025, 18 pays africains devraient d'ailleurs faire face à une pénurie d'eau.

Lorsque l'on traite de questions relatives à l'eau, on se doit de rappeler que l'Afrique compte 54 cours d'eau et aquifères partagés. En fait, il existe sur notre planète 52 grands cours d'eau internationaux ayant un bassin versant d'une superficie supérieure à 100 000 kilomètres carrés, dont 17 se trouvent en Afrique subsaharienne. De plus, 75 % des ressources en eau de l'Afrique se répartissent dans huit grands bassins, à savoir ceux du Congo, du Niger, de l'Ogooué (Gabon), du Zambèze, du Nil, du Sangha, du Chari-Longone et de la Volta. Dans 14 pays, la presque totalité du territoire s'inscrit dans un réseau hydrographique transfrontalier. Or, on constate une nette diminution du débit de plusieurs cours d'eau et lacs africains. La situation est particulièrement grave pour le lac Tchad, dont sont tributaires plus de 11 millions de personnes pour lesquelles l'avenir se révèle fort incertain. En effet, depuis 1964, le lac Tchad, que se partagent un certain nombre de pays, a perdu les neuf dixièmes de sa surface initiale, tandis que son volume diminuait de près de 60 %.

Lorsqu'on s'intéresse aux problèmes relatifs à l'eau en Afrique, il convient de tenir compte d'un certain nombre d'autres sujets de préoccupation afin d'orienter au mieux d'éventuelles actions.

Le premier de ces sujets de préoccupation a trait à la capacité d'évaluer précisément les ressources en eau disponibles et les besoins en la matière. Malheureusement, le faible nombre de stations de surveillance en Afrique ne permet pas de procéder à une évaluation fiable des ressources en eau douce du continent, que ce soit sur le plan qualitatif ou sur le plan quantitatif.

Le manque de moyens constitue le deuxième sujet de préoccupation. Bon nombre de pays africains disposent de trop peu de moyens humains et institutionnels pour atteindre leurs objectifs en matière d'approvisionnement en eau. Cela a de graves conséquences pour toutes les démarches visant à élaborer des plans efficaces en vue d'un développement durable.

En troisième lieu, on ne peut que s'inquiéter de l'état déplorable des infrastructures. Le manque d'infrastructures ou, dans le meilleur des cas, leur mauvais état empêchent de détecter et de distribuer l'eau destinée à divers usages. Même dans les zones où l'eau est abondante – comme dans le cas des bassins du Nil ou du Niger –, l'absence d'une infrastructure adaptée est un obstacle majeur à l'approvisionnement en eau potable salubre.

Quatrièmement, il est indispensable de déterminer précisément la nature et l'ampleur des effets néfastes des catastrophes liées à l'eau, et notamment des sécheresses, des inondations et des cyclones tropicaux. A cet égard, il faut rappeler que les terribles sécheresses dont a souffert le Sahel à la fin des années 60 et au début des années 70, de même que les graves sécheresses qu'ont subies près de 35 pays africains au milieu des années 80, ont considérablement freiné le développement socio-économique de nombreuses régions d'Afrique. Par exemple, la production d'énergie hydroélectrique du barrage de Kainji (Nigéria) sur le Niger a considérablement diminué entre 1973 et 1977, privant d'électricité les usagers du Nigéria, du Niger, du Mali, du Bénin et du Tchad. En 1997 et en 1998, le niveau du barrage d'Akosombo a tellement baissé que le Ghana, le Burkina Faso, le Togo, la Côte d'Ivoire, le Bénin et le Mali ont connu les mêmes désagréments. Toutefois, l'excès d'eau résultant d'inondations peut nuire tout autant. Nous avons encore tous en mémoire les inondations que le Mozambique a subies en 2000 et qui ont infligé à ce pays des pertes équivalant à 11,6 % de son produit national brut. Quant aux cyclones tropicaux auxquels sont fréquemment exposés les pays du sud-ouest de l'océan Indien, ils perturbent aussi grandement la gestion des ressources en eau.

Cinquièmement, la coopération régionale en ce qui concerne l'eau doit faire partie intégrante des politiques nationales en la matière ainsi que des programmes et projets techniques connexes. L'Afrique doit s'employer à favoriser l'échange de données et de compétences dans le domaine de l'hydrologie, afin d'améliorer la qualité des prévisions hydrologiques et d'assurer la diffusion de messages d'alerte en temps opportun en cas de catastrophe ou à des fins agricoles. La coopération régionale peut aussi faciliter l'échange transfrontalier de l'expérience acquise en matière d'exploitation des ressources en eau. Par exemple, les eaux souterraines représentent près de 20 % de l'ensemble des ressources en eau du continent. Si l'on estime que les régions côtières de l'ouest, du centre et de l'est de

l'Afrique – où les nappes souterraines fournissent déjà des quantités limitées d'eau pour la boisson et pour la petite irrigation – sont les plus prometteuses à cet égard, les eaux souterraines constituent la principale ressource en eau dans certains pays d'Afrique du Nord. Un échange de l'expérience acquise dans les domaines de l'exploitation et de la gestion des ressources en eau souterraine pourrait donc être profitable aux pays concernés.

Enfin, un autre facteur important auquel les participants à la Conférence devront prêter attention lorsqu'ils élaboreront des plans pour l'avenir consiste en l'effet potentiel des changements climatiques sur les ressources en eau. Dans certaines régions, on a ainsi observé des modifications du régime des précipitations qui ont eu une influence sur le débit des cours d'eau, les écosystèmes d'eau douce et le niveau de la nappe phréatique. Il semble donc que les changements climatiques peuvent augmenter les contraintes auxquelles sont soumis ces systèmes, déjà fragilisés par la croissance démographique et le développement économique. Selon les évaluations du Groupe d'experts intergouvernemental OMM/PNUF sur l'évolution du climat (GIEC), les changements climatiques intensifieront le cycle hydrologique, ce qui aura pour effet de provoquer des inondations de plus grande ampleur dans certaines régions et d'intenses sécheresses dans d'autres régions. De plus, l'élévation prévue de 9 à 88 centimètres du niveau de la mer aura de graves conséquences pour les régions côtières, notamment en ce qui concerne les ressources en eau. Il importe par conséquent que les scientifiques et les spécialistes de la gestion des ressources en eau collaborent activement afin d'élaborer des stratégies de parade appropriées aux divers scénarios envisageables en matière de changement climatique.

L'OMM a largement contribué à résoudre plusieurs de ces questions dans le cadre de ses programmes, et notamment de son Programme d'hydrologie et de mise en valeur des ressources en eau. Sous son égide, les services hydrologiques nationaux (SHN) constituent la base opérationnelle pour la surveillance, la prévision et la planification hydrologiques. Si plus de 40 000 stations de surveillance des ressources en eau ont été installées en Afrique, bon nombre d'entre elles sont cependant en mauvais état. Dans certaines parties de l'Afrique, l'inventaire des ressources en eau souterraine est trop incomplet pour qu'on puisse procéder à une évaluation quantitative de l'ensemble de ces ressources. Aujourd'hui, le nombre de stations hydrologiques dont on dispose en Afrique est très en deçà des exigences minimales.

Afin de pouvoir fournir des données de base pour la gestion des ressources en eau, l'OMM a lancé en 1993 un programme mondial de surveillance du cycle de l'eau, connu sous le nom de Système mondial

d'observation du cycle hydrologique (WHYCOS). En Afrique, un grand nombre de sous-régions et de bassins hydrographiques participent actuellement à la mise en œuvre de différents projets HYCOS, et notamment la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC), la région relevant de l'Autorité intergouvernementale sur le développement (IGAD), la région méditerranéenne et les bassins de la Volta et du Niger.

De plus, dans certains pays africains, de précieuses données hydrologiques anciennes – nécessaires pour l'élaboration de plans de développement à long terme – sont menacées de disparition, essentiellement en raison de l'insuffisance des crédits consacrés au maintien en état et au fonctionnement des stations de collecte des données. Pour remédier à cette situation, l'OMM a lancé un certain nombre de projets de sauvetage des données hydrologiques, qui permettront d'assurer la conservation de ces données et de créer des banques nationales de données. L'OMM continuera en outre d'appuyer et de favoriser la mise en chantier de tels projets à la fois efficaces et économiques, tant au niveau national que sur le plan international.

L'OMM a également pris une part active au renforcement des capacités, qui reste l'élément essentiel d'une mise en valeur durable des ressources en eau. Elle apporte en particulier son soutien aux huit centres régionaux de formation professionnelle établis en Afrique. Dans le cadre d'un effort concerté, elle organise en outre des activités de formation pour ce qui est de l'évaluation quantitative et qualitative des ressources en eau. Il est cependant nécessaire de compléter ces activités par la formation dispensée par d'autres institutions sur le plan régional et international.

Depuis les années 60, afin de favoriser la coopération régionale, l'OMM aide des pays partageant le même bassin fluvial ou lacustre (celui du Nil ou du Niger, par exemple) à prendre des initiatives de coopération en matière de surveillance et de prévision hydrométéorologiques. Dernièrement, l'OMM a aussi approuvé l'Initiative concernant le bassin du Nil. La présente Conférence offre par conséquent une réelle possibilité pour l'Afrique de revoir et de renforcer la coopération régionale entre les pays partageant un même bassin hydrographique et d'adopter à cet égard une approche concertée. Dans le contexte d'une coopération régionale active et d'un partenariat renforcé, l'OMM continuera d'appuyer ces initiatives par l'intermédiaire des Services météorologiques et hydrologiques nationaux et d'institutions régionales telles que les centres de suivi de la sécheresse (DMC) de Nairobi et de Harare, le Centre régional de formation, de recherche et d'application en agrométéorologie et en hydrologie opérationnelle (AGRHYMET) et le Centre africain pour les applications de la météorologie au développement (ACMAD) établi à Niamev.

Compte tenu de ce qui précède ainsi que des objectifs généraux de la Conférence, vous souhaiterez peut-être tenir compte des points ci-après lorsque vous formulerez vos recommandations pour des actions futures.

En premier lieu, nous sommes tous conscients de l'importance du processus de collecte des données et de la nécessité de renforcer l'infrastructure requise à cet effet. En conséquence, il serait peut-être opportun d'examiner la façon dont l'Afrique pourrait progresser en ce qui concerne la collecte et l'archivage des données relatives à l'eau ainsi que leur échange libre et gratuit, spécialement entre les pays riverains d'un même bassin.

En second lieu, il est indispensable de favoriser des stratégies de planification et de gestion intégrées des ressources en eau et de leur usage, de manière à assurer l'accès à ces ressources et leur utilisation rationnelle sans porter atteinte à l'environnement. La Conférence ministérielle africaine sur l'eau doit envisager la participation – dès le stade initial de la planification – de l'ensemble des institutions nationales, des organisations régionales et internationales et des partenaires pour le développement concernés à l'élaboration des futures stratégies de gestion intégrée des ressources en eau.

Troisièmement, les questions relatives aux bassins de drainage comptent pour beaucoup dans la coopération transfrontalière en matière de planification et d'utilisation des ressources en eau. Si, au cours des années, plusieurs initiatives fondées sur la coopération régionale et le développement intégré ont été mises en œuvre, toutes n'ont pas donné les résultats escomptés. Plusieurs agences de bassins fluviaux créées en vertu de divers accords souffrent d'un manque de moyens financiers et de personnel. Compte tenu de ce qui précède, vous conviendrez avec moi que, pour assurer l'accès à une eau douce de bonne qualité, il est indispensable de renforcer la collaboration sur le plan régional.

Quatrièmement, la recherche est nécessaire pour appuyer l'action engagée en vue de fournir des ressources en eau suffisantes aux populations africaines. A cet égard, il y a lieu de prendre en considération plusieurs problèmes, et notamment ceux qui sont liés à l'utilisation des terres (par exemple l'érosion et l'envasement) ainsi que les incidences écologiques éventuelles d'une mauvaise utilisation des terres sur le cycle hydrologique et le changement climatique. Pour soutenir la recherche, les participants à la présente conférence pourraient convenir d'élaborer des stratégies destinées à favoriser l'approfondissement des connaissances scientifiques par le biais de l'organisation de conférences scientifiques régulières et à appuyer les institutions de recherche concernées.

En dernier lieu, et en relation avec ce qui précède, il me faut mentionner les progrès de la science et de la technique. Conjugés à une meilleure compréhension des systèmes météorologiques et climatiques, ces progrès permettent de diffuser des prévisions à de plus longues échéances et des messages d'alerte précoce qui contribuent à atténuer les effets des catastrophes d'origine hydrique. De plus, des prévisions saisonnières plus fiables permettent de mieux anticiper les risques naturels qui sont liés, par exemple, à la mousson d'Afrique de l'Ouest ou au phénomène *El Niño*. Les participants à la présente conférence devront envisager des moyens de favoriser les innovations scientifiques et techniques dans le domaine de l'eau et de faciliter leur intégration dans les programmes d'action mis en œuvre en Afrique.

Je tiens à souligner que l'élaboration et l'exécution de politiques appropriées devraient s'appuyer sur des faits scientifiques éprouvés. Il importe de bien comprendre que des phénomènes météorologiques tels que les fortes tempêtes, les inondations, les sécheresses ou les cyclones tropicaux, de même que la variabilité et l'évolution du climat, ont des effets tant directs qu'indirects sur la gestion des ressources en eau. Ces questions et préoccupations, comme bien d'autres encore, sont au centre de l'action menée par l'OMM.

Je voudrais conclure cette allocution en vous remerciant d'avoir compris que l'Afrique doit prendre pleinement en charge la formulation et la mise en œuvre de son propre programme de développement. Je voudrais aussi vous féliciter des succès obtenus en une si courte période, depuis la création de la Conférence ministérielle africaine sur l'eau. Alors que nous sommes tous impatients de prendre connaissance des conclusions de la présente conférence, je tiens à vous assurer que l'OMM continuera de collaborer activement avec toutes les parties prenantes aux programmes de mise en valeur des ressources en eau et, bien entendu, aux autres programmes de développement mis en œuvre en Afrique – dont la plupart relèvent désormais du NEPAD.

Je vous souhaite un plein succès dans vos délibérations et vous remercie de votre attention.